

# Encore trop de barrières

Des petites et moyennes entreprises témoignent des difficultés à s'étendre au-delà des frontières

PAR NADIA DI PILLO

**Passer au-delà des frontières reste un parcours du combattant. Plusieurs entreprises innovantes ont témoigné de leurs expériences lors du Forum économique de la Grande Région, qui s'est tenu hier au siège de la banque Fortis. Organisée par l'Institut de la Grande Région (IGR), cette manifestation avait pour objectif de provoquer des rencontres et de susciter des coopérations entre les entreprises de la Grande Région.**

Complexité des formalités administratives, divergences des systèmes fiscaux et difficultés d'accès aux zones industrielles sont autant d'entraves auxquelles les petites et moyennes entreprises de la Grande Région se heurtent quotidiennement. Jörg Güth, qui dirige à Saarebruck une entreprise familiale spécialisée dans les travaux de façade, de toiture et d'isolation, témoigne: «En France, la garantie décennale est obligatoire. Pour l'obtenir, j'ai dû patienter au moins deux ans». Le même cas de figure se présente pour l'artisan français qui souhaite travailler en Allemagne. «J'ai rencontré le même problème puisque mon assurance n'a pas pris en compte le sinistre que j'avais en Allemagne», regrette Philippe Krebs, ébéniste-sculpteur dans la région de Bitche. Pour certains produits, il n'existe toujours pas d'harmonisation au niveau du service après-vente. Pour résoudre le problème, le patron a dû créer une nouvelle so-

ciété à Sarrebruck.

David Zimmer, fondateur de la société e-Xstream engineering, a misé sur un partenaire local pour conquérir le marché luxembourgeois. Le jeune entrepreneur a toujours privilégié les partenariats «mais au Grand-Duché, c'était particulièrement difficile», dit-il.

«Les entreprises nous disaient qu'elles voulaient travailler toutes seules». David Zimmer a finalement conclu un partenariat avec l'entreprise Datacenter. Aujourd'hui, il réalise 70 % de son chiffre d'affaires dans la Grande Région.

Yves de Pril, fondateur de la société Conostix à Kayl, a regretté une certaine «zone grise au niveau de la TVA». Et quand il s'adresse à des chambres professionnelles, il n'obtient jamais de réponse claire à ce sujet.

Pour Marc Houpert, directeur général de la société informatique Integrasys, l'intégration de son entreprise par le groupe allemand ZWT a été vécue comme une expérience positive: «Au niveau des bénéfices communs, nous avons une zone d'efficacité plus grande. Nous pouvons couvrir l'ensemble de la Grande Région. Enfin, nous pouvons proposer aux clients des offres globales en allemand ou en français».

Le ministre de l'Economie Jeannot Krecké est conscient du chemin qu'il reste encore à parcourir pour rompre les barrières «dressées derrière les frontières». Si beau-

coup a été réalisé au niveau de la cohésion sociale, des différences demeurent entre l'ouvrier allemand et l'ouvrier français. Par contre, «on avance bien au niveau des guichets uniques», qui sont installés auprès de la Chambre de commerce et de la Chambre des métiers. Il reconnaît aussi certaines limites au niveau des missions économiques. Il regrette notamment la décision de la Belgique de régionaliser ces missions. Par ailleurs, il serait nécessaire d'arriver à une meilleure coordination au niveau des zones d'activités ainsi qu'à une harmonisation des droits des consommateurs. Les connexions ferroviaires vers l'Allemagne et la Belgique laissent encore beaucoup à désirer. Quant à la fameuse «vignette pour les frontaliers», l'idée est une aberration, tout simplement.

Malgré les nombreux obstacles, la Grande Région reste un marché extrêmement intéressant avec onze millions de consommateurs qui représentent 2,28 % de la population de l'Union européenne. Le PIB de la Grande Région représente 3 % de la richesse de l'UE. «Nous sommes une région riche avec de belles perspectives», conclut le ministre. Dans ce contexte, la fameuse Stratégie de Lisbonne, souvent perçue comme trop théorique, a au moins un mérite : elle affirme clairement qu'il faut arrêter de jouer sur les niches territoriales et se concentrer sur les compétences et le savoir-faire».